FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Tjæralin Terrasse

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Tjæralin Terrasse

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Domaines d'application Les peintures extérieures et les taches.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Tjæralin AS Postboks 425

N-1401 Ski Tél: +47 95041100 Fax: +47 64876626

tjaralin@tjaralin.no www.tjaralin.no

Personne à contacter Terje Hansen (e-mail: Terje@tjaralin.no)

Fabricant CARBOLINE NORGE AS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence 112 / - Centre anit-poisons: + 33 (0)1 40 05 48 48 WEB:http://www.centres-antipoison.net

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification aux directives 67/548/CE, 99/45/CE & 2001/58/CE (DSD/DPD)

Xi, R-43 R-52/53 Xn, R-65 R-66

Classification aux directives 1272/2008

(CLP)

GHS08, GHS07, danger Asp. Tox. 1: H304 Skin Irrit. 2: H315 Skin Sens. 1: H317 Eye Irrit. 2: H319 Aquatic Chronic 3: H412

EUH066

2.2. Éléments d'étiquetage

CLP

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement danger

Mention de danger Asp. Tox. 1: H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

Skin Irrit. 2: H315 Provoque une irritation cutanée. Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée. Eye Irrit. 2: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Aquatic Chronic 3: H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseil de prudence P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou

un médecin.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever

immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Contient Naphta lourd (pétrole), hydrotraité naphta hydrotraité à point d'ébullition bas

2.3. Autres dangers

Répond aux critères de vPvBNon.Répond aux critères de PBTNon.Autres dangers qui ne conduisent pas àAucun.

la classification

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédient

Composant	N°. CE	N°. CAS	Concentration	Symbole	Risques
liant			30-60 %	Xn	R-65, R-66
hydrocarbures aromatiques polycycliques, C10-C13, (2-25 %)	919-164-8		10-30 %	Xn	R-65, R-66
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité naphta hydrotraité à point d'ébullition bas	265-150-3	64742-48-9	10-30 %	Xn	R-65, R-66
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité naphta hydrotraité à point d'ébullition bas	406-750-9	129757-67-1	<5 %	-	R-53
4,5-diklor-2-oktyl-2H-isothiazol-3-on	264-843-8	64359-81-5	1-5 %	C ,N	R-21/22, R-34, R-37, R-43, R-50
pigment jaune			<1 %	N	R-50/53, R-66, R-67
pigment rouge			<1 %	-	R-52/53, R-66, R-67
éthylméthylcétoxime	202-496-6	96-29-7	<1 %	Xn	R-21, R-40, R-41, R-43

CLP

Composant	N°. REACH	Concentratio n	Symbole	Classification	N°. CAS
liant	N/A	30-60 %	GHS08, , danger	Asp. Tox. 1: H304	
hydrocarbures aromatiques polycycliques, C10-C13, (2-25 %)	N/A	10-30 %	GHS08, , danger	Asp. Tox. 1: H304	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité naphta hydrotraité à point d'ébullition bas	01-211948665 9-16	10-30 %	GHS08, , danger	Asp. Tox. 1: H304	64742-48-9
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité naphta hydrotraité à point d'ébullition bas	N/A	<5 %		Aquatic Chronic 4: H413	129757-67-1
4,5-diklor-2-oktyl-2H-isothiazol-3-on	N/A	1-5 %	GHS05, GHS09, GHS07, , danger	Acute Tox. 4: H302, Acute Tox. 4: H312, Acute Tox. 2: H330, Skin Corr. 1C: H314, Skin Sens. 1: H317, Aquatic Acute 1: H400, STOT SE 3: H335	64359-81-5
pigment jaune	N/A	<1 %	GHS09, GHS07, , attention	STOT SE 3: H336, Aquatic Acute 1: H400, Aquatic Chronic 1: H410, EUH066	
pigment rouge	N/A	<1 %	GHS07, , attention	Aquatic Chronic 3: H412, STOT SE 3: H336	
éthylméthylcétoxime	01-211953947 7-28	<1 %	GHS05, GHS08, GHS07, , danger	Acute Tox. 4: H312, Skin Sens. 1: H317, Eye Dam. 1: H318, Carc. 2: H351	96-29-7

CAS-no. 64742-48-9: Note P: < 0,1 % benzene.

4,5-Diklor-2-n-oktyl-4-isotiazol-3-on/N-oktyl-isotiazolin-3-on; cas.nr. 64359-81-5 et

26530-10-1, EC nr. 264-843-8 et 247-761-7.

Voir section 16 pour des explications relatives aux phrases.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

Retirer immédiatement la victime de la source d'exposition. Ne rien donner à boire à la victime si elle est inconsciente. En cas d'inconscience, desserrer les habits et placer en position latérale de sécurité. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Traitements spécifiques Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation Assurer repos, chaleur et air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion NE PAS FAIRE VOMIR! Rincer le nez, la bouche et la gorge avec de l'eau. Boire quelques

verres d'eau ou de lait. Consulter immédiatement un médecin!

Contact avec la peau Enlever rapidement les vêtements imbibés. Laver immédiatement la peau avec de

l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation continue.

Contact avec les yeux Laver rapidement avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer

pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction Utiliser le moyen approprié pour maitriser un feu. En cas d'incendie ne pas appliquer un jet

d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques Non-inflammable.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone (CO). Gaz carbonique (CO2). Fumées/vapeurs/gaz irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection en cas d'incendie Les personnes soumises aux gaz de combustion et produits de décomposition doivent porter

un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Protection du personnel Utiliser l'équipement de protection nécessaire - voir la rubrique 8. Endroit bien aéré. Éviter

l'inhalation de vapeurs et d'aérosols. Éviter les fuites de produit, ainsi que le contact avec la

peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Protection de l'environnement Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Pelleter

et placer dans des récipients secs, les recouvrir et les déplacer. Rincer la zone avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 13 pour le traitement des déchets.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'usage Utiliser l'équipement de protection nécessaire - voir la rubrique 8. Fournir une bonne

ventilation. Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols. Éviter les fuites de produit, ainsi que le

contact avec la peau et les yeux. Lire et suivre les recommandations du fabricant.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Garder les conteneurs hermétiquement fermés. Endroit bien aéré. Éloigner de la chaleur, des

étincelles et des flammes à l'air libre.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les ingrédients VLEP = Les Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle.

Equipements de protection





Conditions d'utilisation Fournir des stations de douche oculaire.

Ventilation Endroit bien aéré.

8.2. Contrôles de l'exposition

Appareils respiratoires Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être appliquée.

CCROV. CCR avec cartouche pour les vapeurs organiques. Porter une protection de respiration avec filtre combiné(à poussières et gaz) durant les opérations de pulvérisation. CCROVDMF. CCR avec cartouche pour les vapeurs organiques et filtre à poussières et

aérosols. Standard EN 149.

Gants de protection Utiliser des gants de protection en: Nitrile. Alcool de polyvinyle (PVA). 4H. Standard EN 374.

Porter des gants intérieurs en coton s'îl y a risque d'allergie. Les données concernant la durée de protection et l'épaisseur des gants sont indiquées à titre indicatif. Contacter le

fournisseur de gants pour obtenir des valeurs exactes.

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial. Standard EN 166.

Autres protections Vêtements de sécurité en fonction des besoins.

Mesures d'hygiène du travail Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver

rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Utiliser une crème

pour les mains pour éviter le dégraissage et la gerçure de la peau. Aucune data.

PNEC Aucune data.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Fluide.

Odeur/goût Caractéristique.

Description de la solubilitéNon miscible avec l'eau.

Miscible avec: Solvants organiques.

Densité (g/cm3) 0,90 - 1,00 Température (°C)

Point d'éclair (°C) > 62 Méthode

9.2. Autres informations

Informations sur la sécurité Aucune connue.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

DNEL

Pas de groupe d'incompatibilité noté.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dangers de polymérisation Ne peut polymériser.

10.4. Conditions à éviter

Éviter une chaleur excessive pendant de longues périodes.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter Aucune information.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition nocif n'est émis en cas d'utilisation conformément aux

recommandations.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Sensibilisation Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenèse Aucuns effets génétiques ou mutagéniques.

Cancérogenèse Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproductionAucun effet nocif connu sur les fonctions de reproduction, la fertilité ou le fœtus.

Dangers pour la santé, généralités Des expositions répétées, fortes ou régulières à des solvants pendant une longue periode,

peuvent provoquer des lésions permanentes.

Inhalation Les vapeurs peuvent affecter le système nerveux central et provoquer des maux de tête, des

troubles, des vomissements ou une intoxication.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Une

pneumonie peut être provoquée par des matières vomies contenant des solvants pénètrant

dans les poumons. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou

gerçures de la peau.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

COMPOSANT: Naphta lourd (pétrole), hydrotraité naphta hydrotraité à point d'ébullition

bas

Dose toxique - DL 50:> 5000 mg/kg (oral rat)Dose toxique - DL 50 (dermal):> 3000 mg/kg (peau lap)COMPOSANT:éthylméthylcétoximeDose toxique - DL 50:3700 mg/kg (oral rat)

Dose toxique - DL 50: 3700 mg/kg (oral rat)

Dose toxique - DL 50 (dermal): 200-2000 mg/kg (peau lap)

Conc. toxique - CL 50: 20 mg/l/4 h (inh rat)

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations sur l'écologie Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

On considère que le produit est difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Inconnu.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau. Produit susceptible de polluer les sols et les nappes

phréatiques.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PTB/vPvB Composant(s) non identifié(s) en tant que substance(s) PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas d'informations.

COMPOSANT: Naphta lourd (pétrole), hydrotraité naphta hydrotraité à point d'ébullition

bas

CL50, 96 H, Poisson, mg/l: 2200 (Pimephales promelas)

Persistance et dégradabilité 70 % deg., 28d, Method: OECD 301C COMPOSANT: 4,5-diklor-2-oktyl-2H-isothiazol-3-on

CL50, 96 H, Poisson, mg/l: 0,0027 (Oncorhynchus mykiss)
CE50, 48 H, Daphnies, mg/l: 0,0301 (Daphnia magna)

CE50, 72 H, Algues, mg/l: 0,048

Potentiel de bioaccumulation BCF:114,82

COMPOSANT: éthylméthylcétoxime
CL50, 96 H, Poisson, mg/l: 760 (Poecilia reticulata)
CE50, 48 H, Daphnies, mg/l: >500 (Daphnia magna)

CE50, 72 H, Algues, mg/l: 83 (Scenedesmus subspicatus)

Potentiel de bioaccumulation BCF:5,8 Coefficient de partage (log Pow) 0,63

Persistance et dégradabilité 70 % deg., 14 days, Méthode: OECD 302B

BOD: 24,7 (MITI)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités/nettoyageLes déchets sont classifiés comme des déchets dangereux.Méthodes d'éliminationAgir en accord avec les consignes des autorités locales.

Classe déchets 08 01 11.

Emballage contaminé Suivre les instructions de destruction d'emballage utilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Généralités Ce produit n'est pas couvert par les normes internationales en matière de transport de

produits dangereux (ADR/RID, IMDG, AITA, OACI).

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TRANSPORT FLUVIAL (ADN/ADNR)

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Notes pour le transport fluvial Non applicable.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucun code IBC pour transport de masse extraterritorial (MARPOL).

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives européennes Règlement no (CE) 453/2010 (CLP), (CE) 1907/2006 (REACH),), (CE) n° 1272/2008 (CLP)

et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009). Valeurs limites d'exposition

professionnelle.

Numéro de déclaration du produit 312157

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimiqueAucun rapport de sécurité chimique (RSC) n'a été effectué pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Explications relatives aux phrases R, section 3

R-21 Nocif par contact avec la peau.

R-21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R-34 Provoque des brûlures.

R-37 Irritant pour les voies respiratoires.

R-40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

R-41 Risque de lésions oculaires graves.

R-43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R-50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R-50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à

long terme pour l'environnement aquatique.

R-52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long

terme pour l'environnement aquatique.

R-53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement. R-65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R-66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R-67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Explications relatives aux phrases, section 3

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H330 Mortel par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H351 Susceptible de provoquer le cancer .

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Les révisions par rapport à la FDS précédente sont signalées par le signe *

DSD/DPD

Marquage Xn,

Phrases de Risques R-43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R-52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long

terme pour l'environnement aquatique.

R-65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R-66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Publié par Essenticon AS, Leif Weldingsvei 18, N-3208 Sandefjord, Norvège. E-mail:

post@essenticon.no. Tlf.: +47 33 42 34 50 - Fax: +47 33 42 34 59 www.essenticon.com

Date d'émission27.11.2014Etat de la fiche de sécuritéCLP 05 ATP

Signature BH

Domaines de validité Les information fournies dans cette fiche technique sont considérées comme correctes en

regard des connaissances et expériences actuelles mais aucune garantie ne peut être donnée quant à leur exhaustivité. Il est donc dans l'intérêt de l'utilisateur de s'assurer que ces

informations satisfont au domaine d'utilisation envisagé.